



Lettre du SNAM-HP

Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes,
Biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics

20 Décembre 2011



APPEL DE « CONVERGENCES-HÔPITAL PUBLIC »

*Faisons CONVERGER la défense de tous les praticiens de l'hôpital public
Union dans l'indépendance, innovation pour les carrières, ambition pour l'hôpital*

Elections : les résultats

Cher(e)s Collègues,

Nous tenons à remercier l'ensemble des praticiens qui ont fait confiance à nos représentants sur les listes Convergences-HP, et qui nous ont porté en tête de ce scrutin. Merci également à tous ceux qui ont accepté de figurer sur nos listes, ainsi qu'à tous les délégués locaux, régionaux et nationaux pour leur action et leur engagement : le succès de nos listes est le leur.

Sadek Beloucif - Président de CONVERGENCES-HP
François Aubart - Président de la CMH
Roland Rymer - Président du SNAM-HP
Mickaël Perez - Président de l'UPTP

COMMUNIQUE

Paris, le 19 décembre 2011 – Le CNG a proclamé les résultats des élections des représentants des praticiens hospitaliers à la commission statutaire nationale (CSN) et au conseil de discipline (CD) à l'issue du scrutin, ce jour à midi. Avec 48,4% des sièges, l'intersyndicale Convergences Hôpital Public sort renforcée.

Le Centre national de gestion des praticiens hospitaliers (CNG) rendra publics sur son site Internet les résultats des 21 scrutins, par discipline et par instance.

Rappelons que les praticiens hospitaliers votaient pour leurs représentants à la commission statutaire nationale et au conseil de discipline. Les praticiens hospitalo-universitaires élaient quant à eux leurs représentants à la seule CSN.

Sur l'ensemble de ces 21 scrutins, Convergences Hôpital Public, seule intersyndicale à présenter des listes dans chacune des disciplines, a emporté 48,4 % des sièges, soit 61 sur 126 quand la liste d'union CPH-INPH compte 47 élus (37,3 %), la liste Avenir Hospitalier 16 élus (12,7 %) et l'AMUF 2 élus (1,6% %).

Au sein des commissions statutaires nationales tripartites, l'ensemble des forces syndicales emportent les sièges suivants :

Convergences Hôpital Public	49 élus	58,3 %
CPH – INPH	26 élus	30,9 %
Avenir Hospitalier	8 élus	9,8%
AMUF	1 élus	1%

Au terme de cette élection, Convergences Hôpital Public se félicite de la confiance et de la reconnaissance que la communauté hospitalière lui a témoignée.

L'intersyndicale salue le travail effectué par ses relais et ses élus au bénéfice de la défense de l'indépendance professionnelle et de la modernisation de l'hôpital afin d'attirer les jeunes générations de médecins.

Dès les prochains rendez-vous, Convergences Hôpital Public placera sa légitimité renforcée au service des négociations en cours sur le temps de travail, la retraite des praticiens universitaires, le statut des praticiens à temps partiel, la négociation statutaire et l'accord cadre.

Convergences-HP est la réunion, autour du SNAM-HP (Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics) et de la CMH (Coordination médicale hospitalière), d'organisations syndicales professionnelles. **Convergences-HP** a déposé ses statuts avant d'être rejointe par le Syndicat des biologistes universitaires, l'Intersyndicale des psychiatres publics (IDEPP) et l'Union des praticiens hospitaliers à temps partiel (UPTP). Membre de la CMH, le Syndicat des chirurgiens hospitaliers (SCH) s'inscrit naturellement dans l'action de Convergences-HP, principal pôle de regroupement syndical à l'hôpital.

Retrouvez les résultats des élections en ligne sur le site du CNG :
http://www.cng.sante.fr/IMG/pdf/RESULTATS_election_CSN_PH_et_HU_et_CD.pdf